

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 08 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 08 novembre à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON.

La convocation a été envoyée en date du 31 octobre 2023.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Stéphane BOYER, Natacha BRENIER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, François CHEMIN, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Jacqueline MENARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Christian SACCHI, Erica SANDFORD, Thierry THEOLIER, Jérémy TRACQ.

Absents : Roland AVENIERE, Christian CHIALE, Agnès BALZER, Yann CHABOISSIER, Christian FINAS, Nathalie FURBEYRE, Marc KONAREFF, Gilles MARGUERON, Laure MAURETTE, Denise MELOT, Karin THEOLIER.

Procurations : Yann CHABOISSIER à Humberto FERNANDES
Nathalie FURBEYRE à Jacques ARNOUX
Denise MELOT à Jérémy TRACQ
Karin THEOLIER à Thierry THEOLIER

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre de votants : 22

Monsieur Humberto FERNANDES a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Services de transports Hiver 2023/224
- Grille tarifaire

Monsieur Eric FELISIAK, Vice-président, présente à l'assemblée le projet de grille tarifaire relative à la mise en œuvre par la CCHMV des services de transports durant l'hiver 2023/2024 en renfort des lignes régionales. Il informe l'assemblée que les services portés par la CCHMV couvriront la période du 17 décembre 2023 au 19 avril 2024.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide** la grille tarifaire proposée pour l'hiver 2023/2024 dans les conditions suivantes :

• **Conditions d'accessibilité aux services portés par**

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

Berser
Levrault

ID : 073-200070340-20231108-2023_141-DE

N°	Trajet	Type	Titres de transports admis	Tarifs	Conditions d'achat	
S52	Modane – Val Cenis Lanslebourg via Aussois	Permanente du 17/12/23 au 12/04/24	Titre Cars Région Savoie aller simple ou aller-retour	Tarifs publics régionaux	Dans l'autocar directement auprès du conducteur ou sur https://www.cars-region-savoie.fr/	TLJ de circulation sans restrictions
			Ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs	15,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	TLJ de circulation sauf le samedi
			Pass mobilité semaine nominatif	10,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Pass mobilité saison nominatif	25,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Forfait 6 jours et +	Tarifs domaines skiabiles	<ul style="list-style-type: none"> • Aux caisses des remontées mécaniques 	
			Forfait saison HVM 23/24	Tarifs domaines skiabiles	<ul style="list-style-type: none"> • Aux caisses des remontées mécaniques 	
S53	Modane – Bonneval sur Arc	Permanente du 17/12/23 au 19/04/24	Titre Cars Région Savoie aller simple ou aller-retour	Tarifs publics régionaux	Dans l'autocar directement auprès du conducteur ou sur https://www.cars-region-savoie.fr/	TLJ de circulation sans restrictions
			Ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs	15,00€ en plein tarif	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	TLJ de circulation sauf le samedi
			Pass mobilité semaine nominatif	10,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Pass mobilité saison nominatif	25,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Forfait 6 jours et +	Tarifs domaines skiabiles	<ul style="list-style-type: none"> • Aux caisses des remontées mécaniques 	
			Forfait saison HVM 23/24	Tarifs domaines skiabiles	<ul style="list-style-type: none"> • Aux caisses des remontées mécaniques 	

Cette tarification sera également valable sur les lignes régionales S50 (Modane – Valfréjus) et S51 (Modane – La Norma) du 17 décembre 2023 au 19 avril 2024, bien que ces services ne soient pas renforcés par la CCHMV durant l'hiver 2023/2024.

• **Tarification des titres de transport CCHMV – euros TTC**

Envoyé en préfecture le 20/11/2023
 Reçu en préfecture le 20/11/2023
 Publié le 
 ID : 073-200070340-20231108-2023_141-DE

Carnets de 10 tickets	Carnet de 10 tickets non nominatifs plein tarif	15,00€
	Carnet de 10 tickets non nominatifs gratuit (presse, promotion du territoire, action sociale...)	0 €
Pass mobilité semaine (6 jours glissants)	Pass mobilité semaine plein tarif	10,00€
	Pass mobilité semaine gratuit moins de 2 ans	0 €
Pass mobilité saison	Pass mobilité saison plein tarif	25,00€
	Pass mobilité saison gratuit moins de 2 ans	0 €

• **Tarif des titres unitaires Région Auvergne-Rhône-Alpes**

Vente à bord ou au guichet – ligne S52

ALLER SIMPLE ADULTE

Modane	Modane						
Le Bourget	1,80 €	Le Bourget					
Aussois	8,00 €	3,60 €	Aussois				
Sardières	8,00 €	7,20 €	3,60 €	Sardières			
Sollières	8,00 €	7,20 €	7,20 €	1,80 €	Sollières		
Termignon	8,00 €	7,20 €	7,20 €	1,80 €	1,80 €	Termignon	
Lanslebourg	12,00 €	12,00 €	7,20 €	3,60 €	3,60 €	1,80 €	Lanslebourg

ALLER SIMPLE MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS

Modane	Modane						
Le Bourget	1,30 €	Le Bourget					
Aussois	5,60 €	2,50 €	Aussois				
Sardières	5,60 €	5,00 €	2,50 €	Sardières			
Sollières	5,60 €	5,00 €	5,00 €	1,30 €	Sollières		
Termignon	5,60 €	5,00 €	5,00 €	1,30 €	1,30 €	Termignon	
Lanslebourg	8,40 €	8,40 €	5,00 €	2,50 €	2,50 €	1,30 €	Lanslebourg

ALLER RETOUR ADULTE

Modane	Modane						
Le Bourget	3,20 €	Le Bourget					
Aussois	14,00 €	6,30 €	Aussois				
Sardières	14,00 €	12,00 €	6,30 €	Sardières			
Sollières	14,00 €	12,00 €	12,00 €	3,00 €	Sollières		
Termignon	14,00 €	12,00 €	12,00 €	3,00 €	3,00 €	Termignon	
Lanslebourg	20,00 €	20,00 €	12,00 €	6,00 €	6,00 €	3,00 €	Lanslebourg

ALLER RETOUR MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS

Modane	Modane								
Le Bourget	2,20 €	Le Bourget							
Aussois	9,80 €	4,40 €	Aussois						
Sardières	9,80 €	8,40 €	4,40 €	Sardières					
Sollières	9,80 €	8,40 €	8,40 €	2,10 €	Sollières				
Termignon	9,80 €	8,40 €	8,40 €	2,10 €	2,10 €	Termignon			
Lanslebourg	14,00 €	14,00 €	8,40 €	4,20 €	4,20 €	2,10 €	Lanslebourg		
Billet journée	10,00 €								

Vente à bord ou au guichet – ligne S53**ALLER SIMPLE ADULTE**

Modane	Modane								
Villarodin	3,60 €	Villarodin							
Bramans	7,20 €	1,80 €	Bramans						
Sollières	8,00 €	3,60 €	1,80 €	Sollières					
Termignon	8,00 €	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Termignon				
Lanslebourg	12,00 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	12,00 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Lanslevillard		
Bessans	12,00 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	3,60 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	12,00 €	12,00 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	Bonneval sur-arc

ALLER SIMPLE MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS

Modane	Modane								
Villarodin	2,50 €	Villarodin							
Bramans	5,00 €	1,30 €	Bramans						
Sollières	5,60 €	2,50 €	1,30 €	Sollières					
Termignon	5,60 €	5,00 €	2,50 €	1,30 €	Termignon				
Lanslebourg	8,40 €	5,00 €	5,00 €	2,50 €	1,30 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	8,40 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	2,50 €	1,30 €	Lanslevillard		
Bessans	8,40 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	2,50 €	2,50 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	8,40 €	8,40 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	2,50 €	Bonneval sur-arc

ALLER RETOUR ADULTE

Modane	Modane								
Villarodin	6,00 €	Villarodin							
Bramans	12,00 €	3,00 €	Bramans						
Sollières	14,00 €	6,00 €	3,00 €	Sollières					
Termignon	14,00 €	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Termignon				
Lanslebourg	20,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Lanslevillard		
Bessans	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	6,00 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	20,00 €	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	Bonneval sur-arc

ALLER RETOUR MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS

Modane	Modane								
Villarodin	4,20 €	Villarodin							
Bramans	8,40 €	2,10 €	Bramans						
Sollières	9,80 €	4,20 €	2,10 €	Sollières					
Termignon	9,80 €	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Termignon				
Lanslebourg	14,00 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	14,00 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Lanslevillard		
Bessans	14,00 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	4,20 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	14,00 €	14,00 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	Bonneval sur-arc
Billet journée	15,00 €								

- **Choix relatifs à la tarification**

- Les enfants de moins de 2 ans voyagent gratuitement sur les lignes S52 et S53.
- Les animaux de petite taille, tels les chiens, chats, oiseaux, ... sont acceptés gratuitement à condition d'être transportés sur les genoux dans des paniers, ou dans des cages suffisamment enveloppées, et de ne pas salir ou incommoder les voyageurs sur les lignes S52 et S53.
- Les chiens hors panier et de plus de 10 kilos doivent être muselés, tenus en laisse lors du trajet. Leur propriétaire doit s'acquitter d'un titre de transport à leur intention, au prix appliqué pour les passagers de moins de 26 ans sur les lignes S53 et S52.
- Les chiens guides d'aveugles ou de personne handicapée qui accompagnent le titulaire d'une carte spécifique ou d'invalidité sont acceptés à titre gratuit sur les lignes S52 et S53.
- Dispositions particulières relatives à l'utilisation des tickets issus des carnets de 10 tickets : un ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs donne accès à 1 trajet. Dès lors qu'il y a une correspondance l'utilisateur doit utiliser 2 tickets. Exemple :
 - *Modane – Bonneval-sur-arc (que ce soit via Aussois ou via Bramans) = utilisation ligne S53 uniquement = 1 ticket*
 - *Modane – Bonneval-sur-arc via Aussois = utilisation ligne S52 puis ligne S53 = 2 tickets*
 - *Aller-retour Modane – Valfréjus via la ligne S51 = 2 tickets*

- **Perception des recettes**

- Pour toutes les lignes, les recettes perçues par l'office de vente de carnets de 10 tickets non nominatifs ou pass non nominatifs sont reversées à la CCHMV dans le cadre de la convention de mandat CCHMV / SPL HMVT.
- Pour les lignes S52 et S53, du dimanche au vendredi du 17 décembre 2023 au 19 avril 2024, les recettes perçues sur l'usager par le conducteur ou au guichet dans le cadre de la vente de tickets à l'unité seront conservées par la société TRANSDEV Savoie conformément à l'accord passé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Récapitulatif des titres vendus par chaque vendeur**

- CCHMV (maison cantonale) :
 - Pass mobilité semaine nominatif
 - Pass mobilité semaine nominatif moins de 2 ans
 - Pass mobilité saison nominatif
 - Pass mobilité saison nominatif moins de 2 ans
 - Carnets de 10 tickets non nominatifs
 - Carnets de 10 tickets non nominatifs (presse, promotion du territoire, action sociale...)
- OT HMV :
 - Carnets de 10 tickets non nominatifs
 - Carnets de 10 tickets non nominatifs (presse, promotion du territoire, action sociale...)
 - Pass mobilité saison nominatif
 - Pass mobilité saison nominatif moins de 2 ans
 - Pass mobilité semaine nominatif
 - Pass mobilité semaine nominatif moins de 2 ans
 - Pass mobilité semaine via Pass activités station HMV

- Société Transdev Savoie : tickets à l'unité aller simple / aller-retour / journée.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de grille tarifaire des services de transports mis en œuvre par la CCHMV à valoir pour l'hiver 2023/2024 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à conclure et signer des conventions de partenariat avec les communes membres concernées ;
- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.

Pour copie conforme, Modane, le 13 novembre 2023.

Le Président
Christian SIMON

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 08 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 08 novembre à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON.

La convocation a été envoyée en date du 31 octobre 2023.

Présents : Jacques ARNOUX, Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Stéphane BOYER, Natacha BRENIER, Jean-Marc BUTTARD, François CAMBERLIN, François CHEMIN, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Jacqueline MENARD, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Christian SACCHI, Erica SANDFORD, Thierry THEOLIER, Jérémy TRACQ.

Absents : Roland AVENIERE, Christian CHIALE, Agnès BALZER, Yann CHABOISSIER, Christian FINAS, Nathalie FURBEYRE, Marc KONAREFF, Gilles MARGUERON, Laure MAURETTE, Denise MELOT, Karin THEOLIER.

Procurations : Yann CHABOISSIER à Humberto FERNANDES
Nathalie FURBEYRE à Jacques ARNOUX
Denise MELOT à Jérémy TRACQ
Karin THEOLIER à Thierry THEOLIER

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoirs : 04

Nombre de votants : 22

Monsieur Humberto FERNANDES a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Services de transports Hiver 2023/224
- Grille tarifaire

Monsieur Eric FELISIAK, Vice-président, présente à l'assemblée le projet de grille tarifaire relative à la mise en œuvre par la CCHMV des services de transports durant l'hiver 2023/2024 en renfort des lignes régionales. Il informe l'assemblée que les services portés par la CCHMV couvriront la période du 17 décembre 2023 au 19 avril 2024.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide** la grille tarifaire proposée pour l'hiver 2023/2024 dans les conditions suivantes :

• **Conditions d'accessibilité aux services portés par**

N°	Trajet	Type	Titres de transports admis	Tarifs	Conditions d'achat	
S52	Modane – Val Cenis Lanslebourg via Aussois	Permanente du 17/12/23 au 12/04/24	Titre Cars Région Savoie aller simple ou aller-retour	Tarifs publics régionaux	Dans l'autocar directement auprès du conducteur ou sur https://www.cars-region-savoie.fr/	
			Ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs	15,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Pass mobilité semaine nominatif	10,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Pass mobilité saison nominatif	25,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Forfait 6 jours et +	Tarifs domaines skiabiles	<ul style="list-style-type: none"> • Aux caisses des remontées mécaniques 	
			Forfait saison HMV 23/24	Tarifs domaines skiabiles	<ul style="list-style-type: none"> • Aux caisses des remontées mécaniques 	
S53	Modane – Bonneval sur Arc	Permanente du 17/12/23 au 19/04/24	Titre Cars Région Savoie aller simple ou aller-retour	Tarifs publics régionaux	Dans l'autocar directement auprès du conducteur ou sur https://www.cars-region-savoie.fr/	
			Ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs	15,00€ en plein tarif	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Pass mobilité semaine nominatif	10,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Pass mobilité saison nominatif	25,00€	<ul style="list-style-type: none"> • A l'office de tourisme • A la maison cantonale 	
			Forfait 6 jours et +	Tarifs domaines skiabiles	<ul style="list-style-type: none"> • Aux caisses des remontées mécaniques 	
			Forfait saison HMV 23/24	Tarifs domaines skiabiles	<ul style="list-style-type: none"> • Aux caisses des remontées mécaniques 	

Cette tarification sera également valable sur les lignes régionales S50 (Modane – Valfréjus) et S51 (Modane – La Norma) du 17 décembre 2023 au 19 avril 2024, bien que ces services ne soient pas renforcés par la CCHMV durant l'hiver 2023/2024.

Carnets de 10 tickets	Carnet de 10 tickets non nominatifs plein tarif	
	Carnet de 10 tickets non nominatifs gratuit (presse, promotion du territoire, action sociale...)	0 €
Pass mobilité semaine (6 jours glissants)	Pass mobilité semaine plein tarif	10,00€
	Pass mobilité semaine gratuit moins de 2 ans	0 €
Pass mobilité saison	Pass mobilité saison plein tarif	25,00€
	Pass mobilité saison gratuit moins de 2 ans	0 €

- Tarif des titres unitaires Région Auvergne-Rhône-Alpes**

Vente à bord ou au guichet – ligne S52

ALLER SIMPLE ADULTE

Modane	Modane						
Le Bourget	1,80 €	Le Bourget					
Aussois	8,00 €	3,60 €	Aussois				
Sardières	8,00 €	7,20 €	3,60 €	Sardières			
Sollières	8,00 €	7,20 €	7,20 €	1,80 €	Sollières		
Termignon	8,00 €	7,20 €	7,20 €	1,80 €	1,80 €	Termignon	
Lanslebourg	12,00 €	12,00 €	7,20 €	3,60 €	3,60 €	1,80 €	Lanslebourg

ALLER SIMPLE MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS

Modane	Modane						
Le Bourget	1,30 €	Le Bourget					
Aussois	5,60 €	2,50 €	Aussois				
Sardières	5,60 €	5,00 €	2,50 €	Sardières			
Sollières	5,60 €	5,00 €	5,00 €	1,30 €	Sollières		
Termignon	5,60 €	5,00 €	5,00 €	1,30 €	1,30 €	Termignon	
Lanslebourg	8,40 €	8,40 €	5,00 €	2,50 €	2,50 €	1,30 €	Lanslebourg

ALLER RETOUR ADULTE

Modane	Modane						
Le Bourget	3,20 €	Le Bourget					
Aussois	14,00 €	6,30 €	Aussois				
Sardières	14,00 €	12,00 €	6,30 €	Sardières			
Sollières	14,00 €	12,00 €	12,00 €	3,00 €	Sollières		
Termignon	14,00 €	12,00 €	12,00 €	3,00 €	3,00 €	Termignon	
Lanslebourg	20,00 €	20,00 €	12,00 €	6,00 €	6,00 €	3,00 €	Lanslebourg

ALLER RETOUR MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS

Modane	Modane								
Le Bourget	2,20 €	Le Bourget							
Aussois	9,80 €	4,40 €	Aussois						
Sardières	9,80 €	8,40 €	4,40 €	Sardières					
Sollières	9,80 €	8,40 €	8,40 €	2,10 €	Sollières				
Termignon	9,80 €	8,40 €	8,40 €	2,10 €	2,10 €	Termignon			
Lanslebourg	14,00 €	14,00 €	8,40 €	4,20 €	4,20 €	2,10 €	Lanslebourg		
Billet journée	10,00 €								

Vente à bord ou au guichet – ligne S53**ALLER SIMPLE ADULTE**

Modane	Modane								
Villarodin	3,60 €	Villarodin							
Bramans	7,20 €	1,80 €	Bramans						
Sollières	8,00 €	3,60 €	1,80 €	Sollières					
Termignon	8,00 €	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Termignon				
Lanslebourg	12,00 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	12,00 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	1,80 €	Lanslevillard		
Bessans	12,00 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	3,60 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	12,00 €	12,00 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	7,20 €	3,60 €	Bonneval sur-arc

ALLER SIMPLE MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS

Modane	Modane								
Villarodin	2,50 €	Villarodin							
Bramans	5,00 €	1,30 €	Bramans						
Sollières	5,60 €	2,50 €	1,30 €	Sollières					
Termignon	5,60 €	5,00 €	2,50 €	1,30 €	Termignon				
Lanslebourg	8,40 €	5,00 €	5,00 €	2,50 €	1,30 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	8,40 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	2,50 €	1,30 €	Lanslevillard		
Bessans	8,40 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	2,50 €	2,50 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	8,40 €	8,40 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	2,50 €	Bonneval sur-arc

ALLER RETOUR ADULTE

Modane	Modane								
Villarodin	6,00 €	Villarodin							
Bramans	12,00 €	3,00 €	Bramans						
Sollières	14,00 €	6,00 €	3,00 €	Sollières					
Termignon	14,00 €	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Termignon				
Lanslebourg	20,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	3,00 €	Lanslevillard		
Bessans	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	6,00 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	20,00 €	20,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	6,00 €	Bonneval sur-arc

ALLER RETOUR MOINS DE 26 ANS ET SAISONNIERS

Modane	Modane								
Villarodin	4,20 €	Villarodin							
Bramans	8,40 €	2,10 €	Bramans						
Sollières	9,80 €	4,20 €	2,10 €	Sollières					
Termignon	9,80 €	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Termignon				
Lanslebourg	14,00 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Lanslebourg			
Lanslevillard	14,00 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	2,10 €	Lanslevillard		
Bessans	14,00 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	4,20 €	Bessans	
Bonneval sur Arc	14,00 €	14,00 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	8,40 €	4,20 €	Bonneval sur-arc
Billet journée	15,00 €								

- **Choix relatifs à la tarification**

- Les enfants de moins de 2 ans voyagent gratuitement sur les lignes S52 et S53.
- Les animaux de petite taille, tels les chiens, chats, oiseaux, ... sont acceptés gratuitement à condition d'être transportés sur les genoux dans des paniers, ou dans des cages suffisamment enveloppées, et de ne pas salir ou incommoder les voyageurs sur les lignes S52 et S53.
- Les chiens hors panier et de plus de 10 kilos doivent être muselés, tenus en laisse lors du trajet. Leur propriétaire doit s'acquitter d'un titre de transport à leur intention, au prix appliqué pour les passagers de moins de 26 ans sur les lignes S53 et S52.
- Les chiens guides d'aveugles ou de personne handicapée qui accompagnent le titulaire d'une carte spécifique ou d'invalidité sont acceptés à titre gratuit sur les lignes S52 et S53.
- Dispositions particulières relatives à l'utilisation des tickets issus des carnets de 10 tickets : un ticket issu d'un carnet de 10 tickets non nominatifs donne accès à 1 trajet. Dès lors qu'il y a une correspondance l'utilisateur doit utiliser 2 tickets. **Exemple :**
 - *Modane – Bonneval-sur-arc (que ce soit via Aussois ou via Bramans) = utilisation ligne S53 uniquement = 1 ticket*
 - *Modane – Bonneval-sur-arc via Aussois = utilisation ligne S52 puis ligne S53 = 2 tickets*
 - *Aller-retour Modane – Valfréjus via la ligne S51 = 2 tickets*

- **Perception des recettes**

- Pour toutes les lignes, les recettes perçues par l'office de vente de carnets de 10 tickets non nominatifs ou pass non nominatifs sont reversées à la CCHMV dans le cadre de la convention de mandat CCHMV / SPL HMVT.
- Pour les lignes S52 et S53, du dimanche au vendredi du 17 décembre 2023 au 19 avril 2024, les recettes perçues sur l'usager par le conducteur ou au guichet dans le cadre de la vente de tickets à l'unité seront conservées par la société TRANSDEV Savoie conformément à l'accord passé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Récapitulatif des titres vendus par chaque vendeur**

- CCHMV (maison cantonale) :
 - Pass mobilité semaine nominatif
 - Pass mobilité semaine nominatif moins de 2 ans
 - Pass mobilité saison nominatif
 - Pass mobilité saison nominatif moins de 2 ans
 - Carnets de 10 tickets non nominatifs
 - Carnets de 10 tickets non nominatifs (presse, promotion du territoire, action sociale...)
- OT HMV :
 - Carnets de 10 tickets non nominatifs
 - Carnets de 10 tickets non nominatifs (presse, promotion du territoire, action sociale...)
 - Pass mobilité saison nominatif
 - Pass mobilité saison nominatif moins de 2 ans
 - Pass mobilité semaine nominatif
 - Pass mobilité semaine nominatif moins de 2 ans
 - Pass mobilité semaine via Pass activités station HMV

- Société Transdev Savoie : tickets à l'unité aller simple / aller-retour / journée.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de grille tarifaire des services de transports mis en œuvre par la CCHMV à valoir pour l'hiver 2023/2024 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à conclure et signer des conventions de partenariat avec les communes membres concernées ;
- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.

Pour copie conforme, Modane, le 13 novembre 2023.

Le Président
Christian SIMON

